



Informations fijais et recidive

Par **Maud.13**, le **15/01/2023** à **01:37**

Bonjour

J'aimerais connaître les modalités concernant les personnes fijais. J'ai malheureusement rencontré une personne qui m'a arnaque et qui s'est avéré fijais. Je sais que cette personne ne se recense pas tous les mois pour donner sa nouvelle adresse car elle n'en a pas et fait en sorte de toujours voyager. Cette personne a eu 2 plaintes depuis sa condamnation pour viol et abus de confiance. Comment puis je faire avancer l'affaire ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **P.M.**, le **15/01/2023** à **09:04**

Bonjour,

Ce délinquant est donc en infraction puisqu'il doit indiquer son adresse aux autorités à intervalles réguliers...

Il appartiendrait aux autorités judiciaires d'ordonner sa recherche par la police et la gendarmerie...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...

Par **Maud.13**, le **03/02/2023** à **09:29**

Bonjour

Je n'avais pas vu votre réponse je vous remercie de votre retour

Cordialement